

Commune De Ploumilliau

DEPARTEMENT

Côtes D'Armor

ARRONDISSEMENT

Lannion

CANTON

Plestin-Les-Grèves

**LISTE DES
DELIBERATIONS CONSEIL
MUNICIPAL
DU 27 NOVEMBRE 2025****SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la mairie de Ploumilliau sous la présidence de Monsieur Yann KERGOAT, Maire.

Nombre de conseillers : 16 Présents : 11 Votants : 13 Procurations : 2

PRESENTS : KERGOAT Yann, TURPIN Sylvie, THOMAS Frédéric, L'ANTHOEN-CHARLES Michelle, LE GALL Sylvain, MOLLE Anabelle, LE CARLUER Marie Philomène, CARTRY Alain, Martine MADAULE-LOUET, DUBUIS Carole, LE GAC Bernard, LE CORRE Marie-Josée

ABSENCES : LE BRAS Yvon, LESTIC Marie-Thérèse, BARRE Gérard, LE QUELLEC Laurent

POUVOIRS : M. BARRE Gérard donne pouvoir à Mme DUBUIS Carole, M. LE QUELLEC Laurent donne pouvoir à Mme L'ANTHOEN Michelle.

Mme LE CARLUER Marie Philomène a été élue secrétaire conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

	INTITULES DES DELIBERATIONS	DECISION
251127-01	SUBVENTION COMPLEMENTAIRE ASSOCIATION ACCA	11 VOIX POUR 1 CONTRE
251127-02	SUBVENTION EXCEPTIONNELLE ARCHERS DE LA COTES DES BRUYERES	12 VOIX POUR
251127-03	CONVENTION POUR LA REALISATION DE TRAVAUX SUR LA RD786 CONCERNANT LA COMMUNE DE PLOUILLIAU DANS LA CADRE DE L'AMENAGEMENT DU BOURG DE SAINT MICHEL EN GREVE	Unanimité
251127-04	BUDGET COMMUNAL, DECISION MODIFICATIVE N°2 - AUGMENTATION DE CREDITS POUR LES ECRITURES D'AMORTISSEMENT.	Unanimité
251127-05	AMENAGEMENT DE LA VOIRIE RUE DE KERHAM, LANCEMENT D'UN MARCHE A PROCEDURE ADAPTE [MAPA]	Unanimité
251127-06	AUTORISATION D'OUVERTURE DES CREDITS D'INVESTISSEMENT SUR L'EXERCICE 2026 DU BUDGET COMMUNAL	Unanimité

251127-07	CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE ENTRE LA CAF DES COTES D'ARMOR, LANNION TREGOR COMMUNAUTE ET LES COMMUNES DU TERRITOIRE	Unanimité
251127-08	PERSONNEL - PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE RISQUE PRÉVOYANCE – ADHESION A LA CONVENTION DE PARTICIPATION PROPOSEE PAR LE CDG22.	Unanimité
251127-09	CREATION D'EMPLOIS NON PERMANENTS SUITE A UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE ET D'EMPLOIS VACATAIRES POUR LES ECOLES, LA MAIRIE ET LES SERVICES TECHNIQUES	Unanimité

Le Maire de PLOUMILLIAU

Le secrétaire de Séance

Yann KERGOAT

Mme LE CARLUER Marie-Philomène

